

L'AOC Corse

À LA RECONQUÊTE DE SON IDENTITÉ

Par **Corinne Delisle**
Texte et photos



Moins connue que ses illustres voisins Patrimonio ou Ajaccio, l'AOC Corse, emmenée par des vignerons motivés, a entrepris de gros efforts de revalorisation qui passent notamment par la reconquête de ses cépages identitaires.

Moins touristique que le reste de l'Île de Beauté, la Côte orientale est un long ruban qui s'étend de Bastia, au nord, à Solenzara, à une centaine de kilomètres plus au sud. Adossées aux arêtes rocheuses, entre mer et montagnes, les vignes composent l'AOC Corse, la plus vaste de l'île avec ses 2000 hectares.

L'histoire des vins de la Côte orientale n'est pas récente. En 565 av. J.-C., ce sont les Phocéens qui, chassés d'Asie mineure par les Perses, s'installent sur l'île, à l'emplacement actuel de la ville d'Aléria. Ce sont eux qui introduisent en Corse la culture de la vigne et des oliviers. À cette époque, le vin d'Alalia (Aléria) était l'un des favoris des Grecs, avant de faire le bonheur des Romains. S'en suivirent des siècles de développement de la vigne.

UN VIGNOBLE DIVISÉ PAR QUATRE

Plus récemment, ces cinquante dernières années, la viticulture corse a connu de nombreux bouleversements. Il faut savoir que la guerre d'Algérie eut des conséquences importantes sur la culture de la vigne. En effet, fuyant l'Algérie, de nombreux Pieds-Noirs s'installèrent sur l'Île de Beauté et y plantèrent de la vigne. À la fin des années 1970, la Corse recensait jusqu'à 32 000 ha de vignes, inondant le marché d'un vin de mauvaise qualité. S'en suivit alors une grave crise d'arrachage qui conduisit à diviser par quatre le vignoble pour arriver, aujourd'hui, à un chiffre de 7000 ha qui reste stable. Entre temps, d'autres plantèrent des cépages occidentaux : merlot, chardonnay, etc. faisaient leur apparition sur l'île.

UN GARDIEN DU TEMPLE DES CÉPAGES INSULAIRES

C'est à cette époque que des vignerons se regroupent pour créer le Centre de recherche viticole de Corse (CRVI) : « L'objectif était de retrouver nos typicités », explique Eric Poli, viticulteur et président de l'interprofession des Vins de Corse. Dès sa création en 1982, le CRVI s'oriente vers la redécouverte et l'évaluation des cépages insulaires, la sélection de plantes indemnes, la conservation des clones de cépages, ... « C'est notre Arche de Noé, notre gardien du temple », se plaît à illustrer Josée Vanucci-Couloumère, propriétaire du Clos Fornelli à Tallone, et présidente de cette structure « unique en France » qui couvre l'ensemble des thématiques vitivinicoles de la vigne au vin. En 2012, grâce à son domaine expérimental, le CRVI a conduit 23 vinifications portant sur 21 cépages insulaires afin d'étudier, pour chacun, l'intérêt en terme de vin produit. Concrètement, les travaux du CRVI ont permis d'introduire six cépages locaux dans le cahier des charges AOC : aleaticu, minustellu, carcaghjolu neru, biancu gentile, codivarta et genovese. Mais ils permettent également d'aider les vignerons à identifier les meilleures parcelles pour tel ou tel cépage : « La Côte orientale ne compte pas moins de 56 terroirs » explique Lionel Le Duc, un Breton installé en Corse et qui officie en tant que directeur du CRVI. Passionné de géologie et de terroirs, il est convaincu



Lionel Le Duc,
directeur du CRVL



Josée Vanucci
dans ses vignes
devant la maison
familiale



Éric Poli,
viticulteur-président
de l'interprofession
des Vins de Corse

qu' « en aidant les vigneron à mieux connaître leurs sols, les vins n'en seront que meilleurs ». Ils sont ainsi de plus en plus nombreux à proposer des sélections parcellaires, à l'image de la cave coopérative d'Aléria et de sa Réserve du Président issue de vignes plantées sur le plateau de Pianiccia.

LA RENAISSANCE DU BIANCU GENTILE

Le vent semble en effet être en train de tourner sur l'île et plus particulièrement sur cette Côte orientale où les domaines, petits et grands, travaillent à la réintroduction des cépages locaux, comme le bianco gentile. Si la présence sur l'île de ce cépage blanc est attestée par des écrits du XIX^e siècle, il faut attendre les années 2000, et les travaux du CRVI, pour le voir réapparaître.

Chez la présidente du CRVI, le domaine familial de 25 ha qu'elle a repris en 2004 avec son mari Fabrice, est exclusivement planté de cépages autochtones : vermentinu, nielluci, siaccarellu, bianco gentile et minustellu... « *Et l'an prochain, nous planterons du genovese blanc* », explique la vigneronne qui sent qu'« un tournant est en train de se passer ».

Autre taille de domaine, mais même vent de changement : chez Jean-François Renucci, producteur d'artichauts qui a repris le Domaine Terra Vecchia en 2011 à la famille Skalli, on travaille également à réintroduire des cépages corses. Avec ses 200 hectares, le plus grand domaine de l'île compte aujourd'hui 14,5 ha de bianco gentile et vient d'en planter 2,5 ha supplémentaires. « *La Côte orientale est en pleine mutation* », confirme le chef de culture du domaine qui surplombe le magnifique Étang de Diane (ou de Diana), le troisième de Corse par sa superficie, où sont produites des huîtres charnues et iodées.

Face à ces changements qui s'opèrent sur la Côte orientale, les vins de Corse, emmenés par le Conseil Interprofessionnel, ont leur carte à jouer, notamment du côté des vins blancs et rosés qui sont de plus en plus plébiscités par les consommateurs, et les vigneron eux-mêmes : « *l'image des vins rosés correspond bien à celle de la Corse et de ses paysages* », fait valoir Bernard Sonnet, directeur du CIV Corse. **VV**

Vue sur l'Étang de Diane

Une île, neuf appellations

1968 : Naissance de l'AOC Patrimonio

1971 : Naissance de l'AOC Ajaccio

1976 : Création des AOC Corse, Corse Calvi, Corse Coteaux du Cap Corse, Corse Figari, Corse Porto-Vecchio et Corse Sartène

1982 : Création de la dénomination « Vins de Pays de l'île de Beauté »

1993 : Naissance de l'AOC Muscat du Cap Corse

